

À la fin de 1986, le montant moyen d'assurance souscrite par chaque ménage était d'environ 86 400 dollars. Ce montant était quatre fois supérieur à celui de 1970.

Achats. En 1986, les Canadiens ont acheté pour 135 milliards de dollars de polices d'assurance-vie, montant neuf fois supérieur à celui de 1970.

Répartition selon la nationalité de la compagnie.

À la fin de 1986, les Canadiens détenaient de l'assurance-vie pour une valeur de 819 milliards de dollars. De ce total, 81,6 % étaient souscrits auprès de compagnies constituées au Canada, 12,8 %, auprès de compagnies américaines, 3,6 %, auprès de compagnies britanniques, et 2,1 %, auprès de compagnies constituées dans d'autres pays d'Europe. Les compagnies à charte fédérale ont fourni 93 % du total de l'assurance-vie en vigueur.

Quant aux sociétés de secours mutuel enregistrées, les certificats en vigueur au Canada totalisaient 5,0 milliards de dollars à la fin de 1987, comparativement à 4,7 milliards de dollars à la fin de 1986 et à 4,5 milliards de dollars à la fin de 1985. Les primes souscrites au Canada ont totalisé 133 millions de dollars en 1987, dont 98 millions de dollars par des sociétés canadiennes et 35 millions de dollars par des sociétés étrangères. Les chiffres correspondants pour 1986 s'établissent à 120 millions de dollars de primes souscrites : 86 millions de dollars souscrits par des sociétés canadiennes, et 34 millions de dollars, par des sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont également déclaré des chiffres de l'ordre de 237 millions de dollars de primes souscrites à l'extérieur du Canada en 1986 et de 233 millions de dollars en 1987. En 1985, les primes souscrites ont totalisé 112 millions de dollars au Canada, comparativement à 95 millions de dollars en 1984. Les sociétés canadiennes ont souscrit un total de 79 millions de dollars en 1985, et les sociétés étrangères, 33 millions de dollars. D'autre part, les sociétés canadiennes ont déclaré un montant de 217 millions de dollars de polices souscrites à l'extérieur du Canada.

18.4.2 Assurance biens et risques divers

Au chapitre de l'assurance biens et risque divers, le montant des primes directes souscrites au Canada totalisait 13,5 milliards de dollars en 1986, comparativement à 11,2 milliards de dollars en 1985 (tableau 18.30).

À la fin de 1987, il existait au Canada 248 compagnies (109 canadiennes, 22 britanniques et 117 étrangères) autorisées par le Département fédéral des Assurances à offrir de l'assurance biens et risques divers. À la fin de 1986, leur nombre atteignait 243 (106 canadiennes, 23 britanniques et 114 étrangères).

Dans le cas des compagnies à charte fédérale, le revenu net touché au chapitre des primes a atteint 10,4 milliards de dollars en 1987 et 9,6 milliards de dollars en 1986.

Les primes nettes d'assurance biens souscrites au Canada en 1987 ont atteint 3,5 milliards de dollars, alors qu'en 1986, elles s'élevaient à 3,3 milliards de dollars (tableau 18.29). Le montant net des sinistres a atteint 2,1 milliards de dollars en 1987, ce qui représente une augmentation de 283 millions de dollars par rapport à 1986. Les primes nettes d'assurance-automobile souscrites au Canada en 1987 se chiffraient à 5,0 milliards de dollars, comparativement à 4,5 milliards de dollars en 1986. Le chiffre net des sinistres encourus a atteint 4,3 milliards de dollars en 1987, ce qui représente une augmentation de 550 millions de dollars par rapport à 1986.

Quant à l'assurance contre les accidents personnels et la maladie, les primes nettes souscrites au Canada en 1987 ont totalisé 220 millions de dollars, comparativement à 239 millions de dollars en 1986. Les primes nettes perçues en 1987 ont atteint 231 millions de dollars, alors que les réclamations pour les sinistres encourus se sont élevées à 140 millions de dollars, ce qui donne un taux de sinistres de 61 %. En 1986, les primes nettes perçues ont totalisé près de 234 millions de dollars, et les sinistres nets encourus, 154 millions de dollars, présentant ainsi un taux de sinistres de 66 %. Les primes nettes au chapitre des polices d'assurance responsabilité souscrites au Canada ont atteint 1 230 millions de dollars en 1987, comparativement à 1 151 millions de dollars en 1986. Les primes nettes perçues en 1987 se sont élevées à 1 166 millions de dollars, et les sinistres nets, à 876 millions de dollars, ce qui représente un taux de sinistres de 75 %. En 1986, les montants correspondants étaient de 972 millions de dollars pour les primes nettes perçues et de 765 millions de dollars pour les sinistres nets, ce qui donnait un taux de sinistres de 79 %.

Les principales catégories d'actif et de passif des compagnies d'assurance biens et risques divers à charte fédérale figurent au tableau 18.31.

Les résultats d'exploitation des compagnies d'assurance qui exerçaient leur activité au Canada ces dernières années ont varié entre une perte de 12,3 millions de dollars en 1978 et une perte de 1 302,5 millions de dollars en 1985, et une autre de 625,1 millions de dollars en 1987.

18.4.3 Pertes causées par l'incendie

En 1987, les pertes causées par l'incendie au Canada ont totalisé 956,2 millions de dollars, une diminution par rapport au chiffre de 973,5 millions de dollars enregistré en 1986. Il y a eu